

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

3 crédits	30.0 h	Q1
-----------	--------	----

Enseignants	Meunier Matthieu ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Tournai
Thèmes abordés	<p>L'unité d'enseignement vise à mettre le jeune étudiant architecte face à ses engagements et ses responsabilités, dans une perspective d'intégration à une équipe de conception / réalisation spécifique au secteur de la construction. Cette UE vise à connaître et comprendre les enjeux de la mission légale de l'architecte en précisant les différents niveaux de responsabilité et en explicitant de manière pratique les différents outils de gestion d'un projet et d'un chantier.</p> <p>L'UE se décompose en deux volets :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Pratique professionnelle et contenu de la mission d'architecture dans une visée de concrétisation / réalisation d'un projet 2. Outils de gestion d'un processus de projet et cadre contractuel de gestion d'un chantier <p>Le programme aborde les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction au cadre légal de la profession d'architecte praticien (conception, respect des réglementations & contrôle des travaux) • Objectifs, enjeux, impacts & responsabilités d'une mission d'architecture • Décomposition des différentes étapes et stades d'une mission complète d'architecture (réalisation) & constitution des documents contractuels qui la compose • Documents d'organisation et de gestion de projet propre à un processus de Construction / Réalisation
Acquis d'apprentissage	<p>L'unité d'enseignement doit permettre à l'étudiant d'identifier le cadre de sa mission d'architecte et d'aller chercher l'information afin de pouvoir l'évaluer en regard du cadre légal et de la responsabilité qu'elle engendre.</p> <p>Contribution au référentiel AA :</p> <p>A l'issue de l'UE, les étudiants seront en mesure de poser des choix engagés et d'adopter une attitude professionnelle en regard des compétences suivantes :</p> <p>Poser des choix engagés</p> <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etre conscient de la signification politique de son activité, et de sa responsabilité vis-à-vis de la société, dans l'intérêt public • Faire preuve d'éthique et d'une capacité de résistance à travers ses prises de position architecturales <p>Adopter une attitude professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Observer l'évolution de la pratique professionnelle, s'adapter en s'impliquant de manière autonome dans une logique de recherche et de développement continu • Agir en acteur indépendant et critique, conscient de l'enjeu de sa mission, de ses responsabilités envers des tiers et de ses obligations légales • Organiser, planifier, développer et synthétiser un travail individuel ou collectif. <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. L'examen a pour but d'évaluer la capacité de l'étudiant à trouver, comprendre et restituer une information, se basant sur le fait qu'en tant que « chef d'orchestre » il est impossible de tout connaître ; cependant l'architecte doit pouvoir trouver la réponse à de multiples questions du bâtiment, ou du moins savoir où trouver la réponse.</p> <p>Dans ce sens l'examen (examen oral) peut être avec documents en libre consultation ; des travaux peuvent aussi être demandés durant le quadrimestre.</p>

<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Cours magistral définissant, d'une part, le statut de l'architecte et, d'autre part, les grandes étapes d'un projet d'architecture, en présentant des pistes pour les réaliser avec succès (techniques, outils, sources d'informations). L'objectif du cours est de donner aux étudiants une approche systémique de l'art de bâtir et, de façon à pouvoir affronter sereinement le métier d'architecte, de fournir une « boîte à outils » destinée à participer à la gestion de leur vie professionnelle. Le cours est ponctué d'exposés, de mises en situation, de visites ' avec pour objectif d'appréhender la pratique professionnelle, ses enjeux ainsi que son rôle sociétal. L'U.E. se donne en présentiel</p>
<p>Contenu</p>	<p>Cette U.E. vise à connaître et comprendre les enjeux de la mission légale de l'architecte en précisant les différents niveaux de responsabilité et en explicitant de manière pratique les différents outils de gestion d'un projet et d'un chantier. L'UE se décompose en deux volets : -être architecte : les statuts de l'architecte, la création d'une équipe de conception, les formations... -faire de l'architecture : la gestion d'un projet de la rencontre client à la réception du bâtiment ; ce volet est illustré, au fur et à mesure des étapes, par la présentation d'un exemple concret qui fera l'objet d'une visite. <u>Table des matières</u> Le rôle de "l'architecte", le métier "d'architecte" la loi de 1939 / L'Ordre des architectes / La déontologie / L'éthique / La mission de l'architecte / Les statuts de l'architecte Différents types psychologiques dans une équipe / comprendre son interlocuteur / La gestion du temps Le bureau de l'architecte / les obligations sociales et fiscales / Les différents partenaires Les différents types de projets / Les concours / La publicité Le premier contact client / Le contrat / Les honoraires / La programmation / "L'écoute active" Avant projet / Projet / estimation / Dossier de P.U. / La "pyramide administrative Dossier d'exécution / Marchés publics / Marchés privés / Soumission / Analyse des offres / adjudication Les entreprises, l'agrégation, l'accès à la profession / Les firmes. Le chantier : ouverture, coordianation, réunions, rapports, réceptions, mise en demeure, références, règles de l'art Les formations continues ; la recherche demploi : Les contrats de collaborations</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>Les documents de références présentés lors du cours ex cathedra sont déposés semaine après semaine sur Moodle.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>LOCI</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en architecture/ TRN	ARCT2M	3		